

<p align="center">MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DIPLOME D'UNIVERSITÉ ÉTUDES TECHNOLOGIQUES INTERNATIONALES</p>

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2009/10

Il s'agit d'un diplôme validant les études des étudiants niçois accomplissant une année d'études dans un établissement partenaire en Europe et hors Europe.

Certains de ces échanges ont lieu dans le cadre du programme ERASMUS.

1. Titre

Le DU-ETI est un diplôme d'Université (Diplôme d'Université d'Etudes Technologiques Internationales).

2. Recrutement

Etudiants titulaires d'un DUT.

3. Contrôle des connaissances

Les étudiants établissent leur programme d'études à l'étranger en respectant les délais et contraintes fixés par leur université d'accueil et en accord avec le directeur des études niçois et le tuteur étranger.

Ce programme fait l'objet d'un contrat entre l'étudiant, l'université d'accueil et l'Université de Nice (le Contrat Pédagogique).

Les étudiants sont soumis au contrôle des connaissances et au règlement de scolarité de l'université d'accueil.

4. Modalités d'obtention du diplôme

En fin de cycle (deux semestres),

- * l'étudiant remet mémoire écrit dont le sujet aura été validé par son responsable pédagogique

- * le tuteur étranger transmet le relevé de notes des modules étudiés dans l'Université d'accueil, et éventuellement un rapport sur l'étudiant (présence, participation aux cours, niveau linguistique).

- * l'étudiant devra soutenir son mémoire dans la langue d'enseignement de l'université d'accueil.

Le jury constitué d'enseignants spécialistes, d'un enseignant de langues, éventuellement d'un enseignant de l'Université d'accueil et du responsable pédagogique du département d'origine décerne une note sur vingt à l'étudiant au vu premièrement des résultats obtenus dans l'Université d'accueil (Notes et appréciations), deuxièmement de la qualité du mémoire de sa soutenance, 60 ECTS au niveau européen ou équivalent en fonction des annexes pédagogiques.

Le diplôme est décerné par un jury composé des responsables pédagogiques, du coordinateur du DUETI sous la présidence du directeur de l'IUT ou du Coordinateur des Relations Internationales de L'IUT de Nice-Côte d'Azur.